

Rapport d'activité 2020



Association forestière valaisanne

Avenue de Tourbillon 36D, 1950 Sion
T 027 552 00 44 – foret@foretvalais.ch
www.foretvalais.ch





Patrick Barman
Président de Forêt Valais

La Forêt n'a que faire des problèmes des hommes... Elle continue de progresser, de remplir ses différentes fonctions... mais si on la néglige elle n'en fera qu'à sa tête et il faudra beaucoup de temps, d'efforts et de moyens pour la remettre sur le droit chemin.

Nous avons reçu de la part de la Confédération et du Canton les moyens de traiter plus d'hectares de forêt dès 2020 et nous devons saisir cette opportunité pour montrer que nous sommes capables de nous organiser pour atteindre cet objectif. Le maintien de nos équipes, la mécanisation légère et le partenariat public/privé nous permettent d'entretenir nos forêts dans le respect des bonnes pratiques et de contribuer au maintien du tissu économique local.

L'économie a besoin de notre bois et les techniques de mise en forme, les projets novateurs et la sensibilité des consommateurs incitent à utiliser la matière première issue de nos forêts. Malgré la situation particulière que nous vivons, nous devons être proactifs et nous adapter afin de se préparer à répondre aux besoins de demain. *Forêt Valais*, sous l'égide et en collaboration avec un Lignum Valais/Wallis réunifié, va dans ce sens en étudiant la possibilité d'installer une usine de seconde transformation permettant de mieux utiliser notre matière première et les sous-produits de scieries afin de mettre sur le marché un produit moderne et intéressant économiquement.

Même si 2020 ne nous a pas permis de réaliser tous les projets que nous avions prévus, nous ne sommes pas restés inactifs. Le plus important à mes yeux reste le groupe de travail RPT-4 qui s'est engagé dans un processus en vue de déterminer la meilleure méthode de financement pour toutes les prestations effectuées dans la gestion et le traitement des forêts de protection. Etant entendu qu'il ne faut pas oublier tout le travail nécessaire à maintenir les autres prestations que nos forêts apportent aux Valaisans et à nos visiteurs. Malgré un calendrier serré, j'espère qu'une proposition satisfaisante en sortira et je profite de remercier le SFCEP pour le partenariat engagé pour y arriver.

Je termine en vous remerciant toutes et tous pour le travail effectué, et plus particulièrement le soutien que vous apportez à notre association. J'en suis d'autant plus reconnaissant du fait que c'est mon dernier message en tant que Président, ayant décidé de mettre un terme à ma fonction à l'issue de ce troisième mandat.

En 1996, lorsque l'on m'a sollicité pour entrer au sein du Conseil Bourgeoisial de Saint-Maurice, je ne me serais jamais douté que mes activités seraient orientées autour de la forêt que je ne connaissais qu'en tant que Valaisan lambda. J'ai vite été mis au diapason et je dois reconnaître que votre motivation est devenue mienne et que j'ai appris à apprécier votre travail et à aimer la forêt sous toutes ses formes et couleurs. Je l'aime tellement qu'il ne se passe pas un moment où je n'y pense pas, mais pas toujours avec sérénité... et pas un moment où je ne m'y réfugie pas pour me ressourcer, me défouler via des sports multiples et bien entendu pratiquer l'activité exigeante qu'est la cueillette des champignons.

Pour tout ce que la forêt, ses gestionnaires et ses collaborateurs m'ont apporté je vous dis MERCI et j'espère que vous continuerez à m'accueillir au détour d'une bille fraîchement débardée ou d'un arbre séculaire.

Le monde forestier se joint à la famille de **Philipp Gerold** avec une grande tristesse entourant sa disparition alors même qu'il avait repris la lourde tâche d'œuvrer pour que la forêt soit encore plus belle, plus sécurisante et plus accueillante. Prenons le temps d'écouter sa voix, et celles de nos familles et amis disparus, au travers des bruissements et chants des habitants de nos forêts et maintenons les sentiers ouverts aux multiples rencontres.

Sommaire

Le mot du président	3
Rétrospective	4
Formation professionnelle	6
Formation continue	8
Projets et communication	10
Convention collective de travail (CCT)	14
Comptes et bilans 2020	16
Organisation	20

Rétrospective

Vous trouverez ici une brève rétrospective forestière suisse et cantonale de quelques événements importants de 2020 ayant influencé les activités des propriétaires forestiers valaisans.

La forêt au temps du Covid-19

Comment parler de l'année 2020 sans parler du Covid-19 et de son lot de restrictions ? Le premier confinement au printemps a chamboulé nos habitudes à l'instar de celles de nos concitoyens. Les triages et entreprises forestières ont dû mettre en place des mesures de protection pour leurs employés. Ceci concernait surtout les déplacements et d'éventuels travaux au dépôt forestier. Pour le reste, l'exercice de nos métiers à l'air libre nous conférait un net avantage sur d'autres professions.

Certains triages ont été fortement sollicités lors du premier confinement. En effet, nombre de personnes se sont brusquement retrouvées désœuvrées à la maison et entendaient mettre à profit leur temps libre pour s'occuper de leurs extérieurs en faisant, par exemple abattre un arbre gênant ou tailler leur haie.



Deux nouvelles installations de production de pellets valaisans

L'entreprise Valais Pellets a démarré sa production en août 2020. L'installation est gérée par le personnel du triage de Forst Goms qui assure également la livraison du produit et des conseils sur l'installation d'un chauffage. Matterhorn Pellet a démarré sa production en novembre 2020 et escompte produire 20 000 tonnes de pellets annuellement. Outre les conseils, ils proposent également un service de location de chaufferettes aux pellets.

Les deux installations travaillent à partir de bois de forêt, créant ainsi un nouveau débouché pour le bois issu des coupes de forêt de protection et permettant de créer la valeur ajoutée dans notre canton.

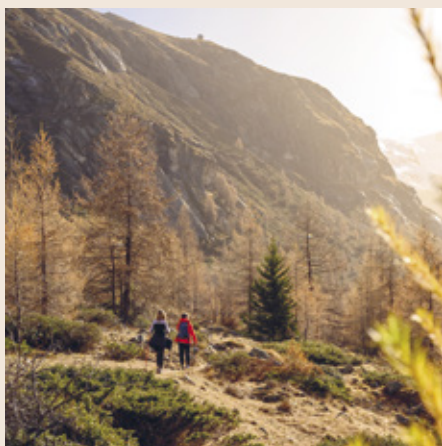
Progression du bostryche

En Suisse, les exploitations forcées estivales en 2020 ont certes diminué de 15% par rapport à l'année précédente, pour atteindre environ 795 000 m³. Cependant, le volume élevé de bois infesté laissé sur pied l'année 2020 et l'importante réserve de matériel de reproduction résultant des dégâts causés par les tempêtes et les bris de neige pendant l'hiver fortement enneigé de 2020/21 offrent également des conditions optimales pour une nouvelle année d'infestations intenses par le typographe.

En Valais, certaines forêts protectrices de Fiesch ont payé un lourd tribut aux bostryches. En effet, les infestations se sont rapidement étendues au début de l'été 2020 au point que le gestionnaire concerné, appuyé par le SFCEP et le WSL a dû se résoudre d'interrompre les exploitations forcées. En effet, en raison de la relative absence de régénération dans ces forêts, la coupe des arbres restants auraient conduit à une trop grande perte de l'effet protecteur. Les spécialistes ont estimé préférable de conserver des arbres secs sur pied, plutôt que de continuer à l'abattage des arbres infectés.

Un Valaisan à la direction de ForêtSuisse

En janvier 2020, le comité central de ForêtSuisse a nommé Thomas Troger-Bumann, docteur en droit, comme nouveau directeur de l'association des propriétaires forestiers. Alors âgé de 59 ans, ce juriste a repris le poste de Markus Brunner, qui a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Thomas Troger-Bumann a une longue expérience de direction. Il est resté durant plus de 20 ans à la tête de l'Association suisse des paraplégiques, l'organisation nationale d'entraide des paralysés médullaires. Il a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2020 auprès de ForêtSuisse.



Formation



Formation professionnelle

En août 2020, une nouvelle ordonnance et un nouveau plan de formation sont entrés en vigueur pour les forestières-bûcheronnes / forestiers bûcherons CFC. Les changements principaux ont été présentés dans le rapport annuel de l'année dernière. Les différents lieux de formation (les entreprises formatrices, l'école professionnelle et les cours interentreprises) vont devoir s'adapter à ces modifications pour les apprentis finissant leur cursus en 2023. Les autres apprentis termineront leur formation sous l'ancien régime.

Organisation de la formation

A la rentrée des classes en août 2020, nous avons 49 apprentis forestiers-bûcherons CFC dans le Valais romand (dont une forestière-bûcheronne), 25 apprentis forestiers-bûcherons CFC et un praticien forestier AFP dans le Haut-Valais. La formation des apprentis demande une coordination entre les différents lieux de formation qui sont les entreprises formatrices, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Aussi afin de garantir une collaboration, des commissions de formation existent tant dans le Valais romand que dans le Haut-Valais. Ces commissions permettent au Service de la formation professionnelle (SFoP), au Service des forêts, des cours d'eau et de paysage (SFCEP), aux représentants des associations professionnelles et à *Forêt Valais* de se réunir pour aborder les problématiques liées à la formation.

Les entreprises formatrices sont les lieux de formation par excellence pour les apprentis forestiers-bûcherons. Grâce à ces dernières, la pratique du métier est garantie. D'autre part, elles permettent aux apprentis de développer leurs compétences et leur expérience du travail.

Les écoles professionnelles garantissent la transmission des bases théoriques de la profession. Chacune des régions est organisée pour donner des cours de connaissances professionnelles (5h/semaine), de culture générale (3h/semaine) et d'éducation physique (1h/semaine).

Les associations professionnelles, telles que *Forêt Valais*, sont en charge d'organiser les cours interentreprises (CI). Il s'agit de cours alliant l'instruction théorique et la pratique. 52 jours de cours interentreprises sont dispensés aux apprentis durant leurs 3 années de formation pour leur faire acquérir les bases techniques.

Enfin, pour que le CFC puisse être obtenu, il est indispensable que les apprentis réussissent leur examen de fin d'apprentissage. Ces examens comprennent 8h pour les travaux pratiques de récolte des bois, 8h de pratique sur la sylviculture et autres travaux forestiers ainsi que 3h pour les connaissances professionnelles théoriques. Comme pour l'ensemble des CFC, un examen de culture générale vient compléter les aspects professionnels.

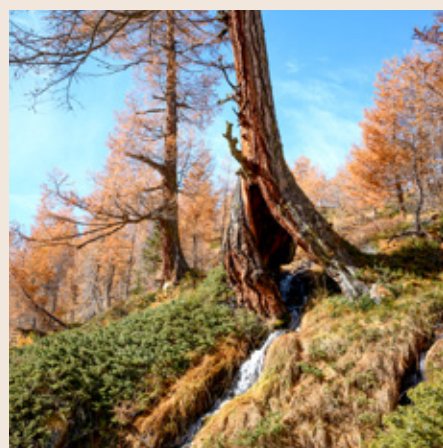
Spécificités régionales

Valais romand

Les apprentis du Valais romand suivent les cours professionnels à l'école professionnelle de Martigny. Quatre enseignants donnent les cours pour les branches professionnelles. L'éducation physique aborde les aspects de la prévention santé en plus des activités sportives.

Les entreprises forestières du Valais romand proposent à leur apprenti d'effectuer un stage de 16 semaines durant leur 4^{ème} semestre dans une entreprise formatrice d'une autre région francophone. En contrepartie, elles accueillent un stagiaire de cette même région. Ces stages permettent non seulement aux apprentis d'acquérir de l'expérience dans des domaines moins pratiqués en Valais, mais également d'apprendre à connaître une autre entreprise avec un autre fonctionnement. Ces échanges sont principalement organisés avec le canton de Vaud.

Les cours de bûcheronnage (CIA, CIB et CIC) sont organisés en collaboration avec ForêtSuisse et les autres cantons romands en Valais, au Jura, à Neuchâtel ou à Fribourg selon les objets de cours à disposition. Lorsque nous n'avons qu'un petit nombre d'apprentis valaisans, des regroupements avec des apprentis d'autres cantons sont organisés afin d'optimiser la taille des cours. *Forêt Valais* organise les cours interentreprises de sylviculture, de génie forestier et de premier secours avec l'aide de partenaires et de moniteurs issus des triages forestiers. Le nouveau cours CIG a été attribué à l'entreprise Alkana. Les journées de formations supplémentaires sont prises en charges par les entreprises via un fond de formation solidaire de l'ensemble des entreprises forestières du Valais romand, qu'elles soient formatrices ou non.



Pour avoir une appréciation des progrès de leurs apprentis, les employeurs ont demandé l'organisation d'un examen intermédiaire en fin de la première année d'apprentissage. Il permet également aux apprentis de vivre un examen en conditions réelles.

Haut-Valais

Le Haut-Valais ayant seulement un petit nombre d'apprentis chaque année, la formation professionnelle est organisée conjointement avec les Bernois depuis des décennies. Cette collaboration est formalisée au travers de l'ORTRA Forêt BE/VS (organisation du monde du travail). Cette organisation regroupe des représentants des milieux professionnels bernois et valaisans, le service de la formation professionnelle bernois et le chef expert. En outre, il existe une commission de la formation du Haut-Valais regroupant le milieu professionnel, le SFoP et le SFCEP afin de traiter des particularités haut-valaisannes et du programme de la formation continue du personnel forestier.

Jusqu'à présent, les apprentis Haut-Valaisans se rendaient pour leurs cours professionnels à l'IDM de Thun avec leurs collègues bernois. Toutefois, depuis la rentrée 2020, les nouveaux apprentis forestiers-bûcherons du Haut-Valais suivent leur école à Brig. Ce changement implique également des changements pour les cours interentreprises. Sur conseil du SFoP, les classes bernoises et valaisannes sont scindées en demi-classes. Une demi-classe bernoise et une demi-classe valaisanne forment ensemble une classe pour les cours interentreprises.

Dans le Haut-Valais, une partie des apprentis ont la possibilité d'effectuer des stages en Suisse alémanique pendant l'hiver afin de bûcheronner également dans des forêts feuillues du plateau. Finalement notons que *Forêt Valais* organise chaque année deux journées de préparation aux examens avec ses apprentis.

Les cours interentreprises de 2020

L'année 2020 et les prescriptions sanitaires ont quelque peu bouleversé les CI: en effet, plusieurs ont dû être déplacés. Seul un cours a dû être raccourci d'un jour pour cause de cas positifs au Covid-19 durant le cours. La mise en place des différentes mesures Covid-19 aura également un impact financier puisqu'il a fallu augmenter le nombre de véhicules pour le déplacement des apprentis, diminuer le nombre d'apprentis par chambre dans les logements et acheter le matériel de protection. La préparation des cours doit maintenant tenir compte des aspects sanitaires, mais le comportement des participants et des encadrants est tout aussi important que toutes les mesures mises en place. Vous trouvez dans le tableau ci-dessous la répartition des différents cours pour l'année 2020:

Cours interentreprises Valais romand	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Bevaix (NE)	09-20 novembre 2020
Cours B (bûcheronnage 2)	Estavayer-le-Lac (FR)	11-22 janvier 2021
Cours C (débardage)	Vercorin	12-22 octobre 2020
Cours D1 (sylviculture 1)	Lucens (VD)	24 juin-03 juillet 2020
Cours D2 (sylviculture 2)	Dents du Midi/ Troistorrents	15-24 juin 2020
Cours E (génie forestier)	Bagnes/ Fully	07-16 septembre 2020
Cours F1 (premiers secours 1)	Sion	02 octobre 2020
Cours F2 (premiers secours 2)	Orsières	18 septembre 20
Examens intermédiaires	Monthey	28-29 octobre 2020
Examens finaux	Monthey	Fin mai et début juin 2020

Cours interentreprises Haut-Valais	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Rothwald / Rüschegg	14-25 sept. / 28 sept.-09 oct. 2020
Cours B (bûcheronnage 2)	Thun	31 août-11 septembre 2020
Cours C (débardage / câblage)	Sangernboden BE	17-28 août 2020
Cours D1 (sylviculture 1)	Uttigen	15-18 juin 2020
Cours D2 (sylviculture 2)	Trubschachen Bärau	03-05 novembre 2020
Cours D3 (sylviculture 3)	Meiringen	12-13 août 2020
Cours D4 (sylviculture 4)	Uttigen	23-25 juin 2020
Cours D5 (sylviculture 5)	Steffisburg	11 février 2020
Cours E (génie forestier)	Sangernboden	29 juin-03 juillet 2020
Cours F (premiers secours)	Wimmis	24-25 février 2020
Cours G	Wimmis	2 jours en juin 2020
Préparation examens finaux	Susten	21 mars / 20 mai 2020
Examens finaux	Wattenwil / Reutigen	mars et mai 2020

Formation continue

Durant l'année 2020, il a été très difficile de mettre en place les cours de formation continue suite à la pandémie. Certains cours ont dû être déplacés à l'automne 2020, voire même en 2021. Comme ces dernières années, le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) soutient financièrement les cours de formation continue qui correspondent à leurs objectifs. Les autres cours sont facturés aux prix coûtant aux entreprises qui forment leurs collaborateurs.

Formation continue Valais romand

Seuls sept cours ont pu être organisés pour le personnel forestier du Valais romand: cinq cours totalisant 51 journées de formation continue ont reçu le soutien du SFCEP et 2 cours totalisant 24 journées de formation ont été organisés à prix coûtant. Tous les détails des formations sont résumés sur le tableau ci-dessous. Nous espérons que les formations puissent à nouveau reprendre leur rythme de croisière en 2021.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Collaboration intergénérationnelle	Châteauneuf	16 et 26.11.2020	16	FV/CVPC
Premiers secours en forêt ¹	Val de Bagnes	11.09.20	17	FV/Air-Glacières
Informations et échanges des formateurs	Martigny	18.11.2020 (annulé *)	0	FV/GTA
Terrain difficile 1 ¹	Saxon	09.10.20	2	FV/Alkana
Terrain difficile 2 ¹	Saxon	03.06.20	4	FV/Alkana
Gestion d'entreprise pour gardes forestiers ¹	Le Mont sur Lausanne	10 jours en 2020	2	FV/CEFOL Lyss
ATA	Saxon	25.-28.08.2020	2	FV/Alkana
Exploitation des chablis ¹	Val d'Illiez	15.05.20	8	FV/ForêtSuisse

FV: Forêt Valais / CVPC: Centre Valaisan de Perfectionnement Continu / ¹ Organisé avec le soutien du SFCEP / * annulé suite mesures sanitaires

Formation continue Haut-Valais

En 2020, dans le Haut-Valais, trois cours de formation continue totalisant 26 journées de formation ont reçu le soutien du SFCEP et six cours totalisant 80 journées de formation ont été organisés à prix coûtant.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Création de murs en pierre sèche	Binntal	07.-09.09.2020	6	FV
Grimpe sur les arbres niveau 1 ¹	Forst Goms	09.06.20	2	FV/Anseilen.ch
Grimpe sur les arbres niveau 2 ¹	Forst Goms	09.-10.06.2020	5	FV/Anseilen.ch
Travailler en toute sécurité avec l'hélicoptère ¹	Raron	12.03.20	14	FV/Air Zermatt AG
Chariots télescopiques	Raron	23.01.20	5	FV/Imboden
Chariot élévateur à contrepoids/ chariots télescopiques	Raron	06.-07.02.2020	3	FV/Imboden
Journée des formateurs (marteloscope et divers)	Wimmis	27.08.20	15	FV/OdA Wald BE/VS
Comptabilité des salaires et assurances sociales	Fiesch	18.09.20	9	FV/APROA AG

FV: Forêt Valais / ¹ Organisé avec le soutien du SFCEP



Cours de maniement de la tronçonneuse

En 2020, nous avons poursuivi la formation au maniement de la tronçonneuse pour les apprentis paysagistes du Valais romand. Dans le cadre de leur cours inter-entreprises, 32 apprentis ont suivi un cours d'un jour et demi pour découvrir l'emploi de cette machine ainsi que les règles de sécurité. 19 personnes employant des tronçonneuses occasionnellement (par ex. les membres de l'association JardinSuisse Valais, des paysagistes, des employés communaux et autres) ont également suivis un cours de deux jours sur cette thématique. Notre partenariat avec l'AVEMEC a permis de transmettre les bases de l'emploi de la tronçonneuse lors d'un cours d'un jour à neuf menuisiers charpentiers. Nous avons étendu cette offre également dans le Haut-Valais en partenariat avec ForêtSuisse. Ainsi, 16 personnes du Service des routes ont également suivi 2 jours de formation sur la tronçonneuse.

Projets et Communi- cation



Outre l'organisation de cours pour la formation professionnelle et la formation continue ainsi que les activités de communication, l'association *Forêt Valais* a comme objectif de participer à l'amélioration de la gestion forestière au travers de différents projets. De plus, *Forêt Valais* assume plusieurs mandats dans ses domaines de compétence.

Groupe de travail RPT-4

Le 15 novembre 2019, le Grand Conseil accepta le postulat urgent « des bases solides pour le financement des soins aux forêts protectrices valaisannes » avec le score exceptionnel de 122 voix pour, 0 contre et 7 abstentions. Ce postulat demandait le maintien pendant deux ans les conditions de financement de la RPT-3 pendant qu'un groupe de travail était chargé de mettre en place un système ayant l'aval de tous les partenaires.

Deux consultants ont défini avec le SFCEP le processus du groupe de travail. Ce dernier est composé de deux représentants du SFCEP, de deux membres de *Forêt Valais*, de deux représentants du personnel forestier, d'un représentant des propriétaires forestiers haut-valaisans, d'une représentante des communes et d'un représentant des entreprises forestières. Le groupe de travail s'est rencontré les 25 juin et 24 septembre 2020 avant que les nouvelles restrictions liées au Covid-19 aient eu raison des séances en présentiel. En raison de l'évolution de la pandémie, il n'est pas encore certain que l'objectif de définir un nouveau mode de financement pour 2022 puisse être atteint.



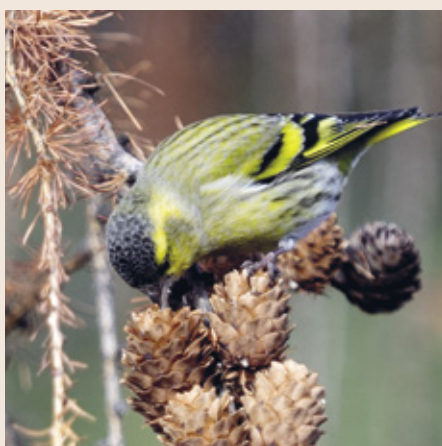
Etude de faisabilité d'une usine de seconde transformation

Forêt Valais conduit sous l'égide de Lignum une étude de faisabilité pour une usine de lamellé-croisé (BLC) en Valais. Cette étude est co-financée par l'OFEV, le SFCEP et les associations professionnelles de la filière. L'objectif de cette usine de BLC serait de produire 20 000 m³ de panneaux (3-7 couches, largeur 3500 mm) par an dans les qualités industrielle, industrielle-visible et visible. Cela nécessiterait la fourniture de 26 000 m³ de planches. Trois scénarios techniques ont été analysés : presse à haute fréquence (par ex. Kallesoe), presse pneumatique (par ex. Ledinek) et un ensemble de deux presses à vacuum (par ex. Fankhauser) en 2x 8h. Dans toutes les variantes un portique (Hundegger) est prévu pour la taille.

Les coûts d'investissement incluant la construction d'une halle se montent à 18.5 millions de francs pour le scénario 3 avec les presses à vacuum et d'environ 26 millions de francs pour les deux autres scénarios. Les presses à vacuum du scénario 3 nécessitent moins d'investissements, mais plus de main d'œuvre (31 personnes, comparé aux 13 personnes des deux autres variantes).

L'analyse de sensibilité et de risque a démontré que le prix de vente des panneaux et le prix d'achat des planches sont les facteurs influençant le plus la rentabilité de l'usine. Les variantes techniques résistent mieux aux scénarios pessimistes (prix de vente réduit, prix d'achat en hausse, retard sur le calendrier de réalisation et du volume de production, rendement moindre).

Idéalement, il faudrait 3 ha de terrain pour construire la halle et disposer de suffisamment de place pour les chargements et déchargements et les bureaux extérieurs. Plusieurs sites ont été analysés. Les programmes d'aide aux niveaux fédéral et cantonal ont été identifiés. L'étude devrait être achevée début 2021 après quelques retards dus au Covid-19.





Guide technique de câblage

Trois ans ont été nécessaires pour rédiger le guide « débardage par câble aérien » qui regroupe toutes les facettes du câble sur plus de 370 pages. Rédigé par des passionnés de cette technique de débardage, ce document est divisé en trois parties. La première partie est destinée aux propriétaires et gestionnaires afin de décliner tous les atouts de cette technique et les conditions d'une réalisation rationnelle du débardage par câble. La deuxième partie est prévue pour les entreprises de câblage qui trouveront l'ensemble des éléments techniques leur permettant de mettre en œuvre de la meilleure façon possible le débardage par câble. La partie finale, sous forme de fiches techniques, permet d'avoir le résumé indispensable des bonnes pratiques en matière de câblage. Quelques exemplaires imprimés peuvent être obtenus auprès de *Forêt Valais*. Le guide est également disponible en version électronique sur le site du CFPF du Mont-sur-Lausanne sous la rubrique « Projet Formicâble » (QR-Code ci-contre).

Exposition itinérante

« Forêt – forestier – travail »

En 2019, notre exposition itinérante « Forêt – forestier – travail » avait parcouru plusieurs centaines de kilomètres à travers tout le canton afin de ravir les petits et grands curieux et mettre en lumière le travail invisible et complexe des professionnels de la forêt. Elle avait pu participer à 20 manifestations totalisant une affluence de plus de 130 000 visiteurs.

Pour rappel, les visiteurs de l'expo parcourent une forêt stylisée dans le but de recueillir de précieuses informations qui leur permettent de répondre à une série de questions dissimulées dans un labyrinthe. A chaque réponse correspond une couleur. Les participants enfilent des billes de couleur qui correspondent à leurs réponses dans un carquois. A la fin du jeu, ils peuvent comparer leur « code couleurs » avec les bonnes réponses. Le parcours peut être réalisé de manière collaborative en équipe ou sous forme de compétition entre deux joueurs. Après avoir répondu à toutes les questions, les participants vérifient leurs réponses et reçoivent un petit sachet de graines d'essences indigènes comme cadeau.

Le magnifique programme 2020 que nous avons conçu a malheureusement été victime du Covid-19. Ainsi, nous avons pu participer à trois manifestations seulement : le salon des métiers, le marché de Saas-Fee et la maison de la Nature à Montorge. Notre exposition « Forêt – forestier – travail » est toutefois prête à reprendre la route en 2021, en espérant que les restrictions dues à la pandémie puissent être levées.



Your Challenge 2020

Comme chaque deux ans, *Forêt Valais*, en partenariat avec les triages et entreprises, présentent les métiers forestiers au salon des métiers «Your Challenge» au CERM de Martigny. Ce salon est destiné principalement à faire découvrir les métiers et formations aux élèves des cycles d'orientation du canton. Pour les forestiers, c'est également l'occasion de sortir du bois et de présenter les aspects souvent sous-estimés des engagements des professionnels pour la forêt.

Dans ce cadre, il a été choisi de présenter l'exposition itinérante «Forêt – Forestier – Travail». Grâce à un civiliste, présent sous l'égide de *Forêt Valais*, et à un professionnel, mis à disposition par les entreprises et les triages, les visiteurs ont bénéficié non seulement d'informations concrètes sur les métiers forestiers, mais également de réponses sur leurs diverses interrogations au sujet de la forêt valaisanne et ses fonctions. Depuis quelques années, les forestiers et les scieurs partagent un même stand pour montrer les interactions directes et les synergies de la filière du bois. A chaque édition, nous renouvelons le plaisir de constater que la forêt a un bon écho auprès des jeunes qui sont très demandeurs de la formation de forestier bûcheron / forestière bûcheronne.



débardage par câble et de communiquer sur les atouts du câble. D'autre part, notre association assure le secrétariat de l'Association de Câblage Suisse Romande (ACSR) qui défend les intérêts du câblage forestier en montagne et sur sols sensibles.

Autres mandats

Forêt Valais réalise différents mandats dans ses domaines de compétence : formation, certification et câblage. L'un des principaux mandats est la gestion, au niveau suisse, de la Commission d'Assurance Qualité - Forêt (CAQ Forêt) et l'organisation des examens professionnels des contre-maîtres forestiers, conducteurs d'engins forestiers et chefs des opérations de câblage forestier.

Forêt Valais gère également l'Association Romande de Certification Forestière (ARCF), et est co-responsable du groupe suisse de certification forestière, ARTUS. Ces deux associations permettent aux propriétaires forestiers d'obtenir les certifications FSC® et PEFC.

Nous avons simultanément deux mandats dans le secteur des câbles grue. Il s'agit premièrement de l'administration du projet Interreg Formicâble (acronyme pour FORMation Innovation Câble) qui s'est achevé en 2020 et qui a permis de développer cette formation en français, de proposer des outils techniques pour viabiliser l'activité de



CCT



Convention collective de travail (CCT)

La CCT est un contrat entre les employeurs ou les associations d'employeurs et les associations d'employés qui régit les conditions de travail et les relations entre les parties de la CCT. En Valais, la Syna, le SCIV, l'Association forestière du Haut-Valais (OFV), l'Union des forestiers du Valais romand et l'Association des forestiers-bûcherons du Valais romand (AFBVR) représentent les salariés. Forêt Valais et l'Association des entrepreneurs forestiers représentent les employeurs.

La CCT de l'économie forestière valaisanne 2018-2023

La CCT forestière valaisanne 2018-2023 est une CCT de force obligatoire par décision du Conseil d'Etat le 29.8.2018 qui doit être respectée par toutes les entreprises forestières opérant dans les forêts valaisannes. Il s'agit de la septième CCT de l'économie forestière valaisanne.

Des contrôles réguliers permettent de s'assurer du respect des règles. En 2020, sept entreprises et sept triages forestiers ont été inspectés. Nous avons enregistré quatre nouvelles entreprises privées qui travaillaient pour la première fois ou après une grande interruption en Valais. Quelques points de divergences avec les conditions de la CCT ont pu être corrigés.

Le 30 novembre 2020, après une unique ronde de négociations, les parties ont convenu d'une augmentation salariale d'environ 1 % pour 2020. Ces augmentations sur les salaires réels sont dues également aux employés licenciés en 2020 et réengagés en 2021 (emplois saisonniers). En effet, il est considéré que la relation contractuelle n'a pas réellement cessé. Il faut également rester attentif qu'une augmentation du salaire de l'année précédente ne peut compenser l'augmentation des salaires réels décidée par les parties signataires de la CCT.

En raison de la bonne santé financière de la CCT, la Commission paritaire a décidé de diminuer les cotisations 2022 sur les salaires 2021. La nouvelle contribution des employés se montera à 0.35% du salaire, au lieu de 0.4% actuellement et celle des employeurs à 0.0175% de la masse salariale avec une cotisation de base de Fr. 105.- par entreprise.

Augmentation du soutien à la formation continue dès 2021

Depuis le 01.01.2017, la CCT soutient financièrement la formation certifiante (brevet fédéral de contremaître forestier, conducteur de machines forestières et chef des opérations de câblage forestier, ainsi que forestier EFS). Les montants des soutiens ont été revus à la hausse dès le début 2021. Ainsi, les soutiens suivants seront versés:

- Modules de base de la formation au brevet de contremaître forestier et pour la formation des gardes forestiers ES: Fr. 2400.-.
- Modules spécifiques et examen de brevet de contremaître forestier: Fr. 2000.-.
- Modules spécifiques et examen de brevet de chef des opérations de câblage et de conducteur d'engins forestiers: Fr. 2400.-.
- Formation scolaire de garde forestier ES: Fr. 4000.- pour les deux années.

De plus, la Commission paritaire a introduit nouvellement un soutien à la participation au module H2 «formateur en entreprise» de Fr. 325.- par module et participant.

En 2020, un candidat garde forestier à l'école supérieure forestière de Lyss, un candidat au brevet fédéral de conducteur d'engin forestier et un candidat ayant passé les modules de base ont reçu un coup de pouce financier de la CCT pour leur formation. Jusqu'à présent, Fr. 22800.- ont été versés.

Pour rappel, pour recevoir une subvention, les candidats doivent avoir payé la cotisation de la CCT pendant au moins deux ans. Le formulaire de demande et de plus amples informations sont disponibles sur le site de *Forêt Valais* sous la rubrique CCT.

La CCT et la santé des travailleurs forestiers

Depuis avril 2013, la CCT et *Forêt Valais* ont conclu un partenariat avec la clinique de réadaptation de la SUVA afin de promouvoir la santé des forestiers valaisans. Dans un premier temps, des cours avaient été organisés sur les thèmes de l'ergonomie, de la nutrition et de l'habillement. En parallèle, les employés forestiers peuvent passer des bilans médico-sportifs. Dans ce cadre, le personnel forestier est examiné par un médecin avant d'effectuer des tests sportifs de force, d'endurance et d'agilité. En 2020, 20 personnes ont participé aux tests médico-sportifs. Le nombre de personnes testées au cours des cinq dernières années est ainsi passé à 244, soit plus de deux tiers du personnel forestier du canton.

Les résultats de ces études ont montré que les travailleurs forestiers ont une force supérieure à la moyenne dans les bras et les jambes et possèdent une grande endurance. En revanche, ils ont peu de mobilité et de stabilité dans la région du torse. Le dos, les épaules et les genoux sont les endroits où ils connaissent le plus régulièrement des problèmes. Une analyse plus détaillée de ces résultats est attendue prochainement et permettra de mieux cibler les mesures de promotion de la santé de notre personnel forestier.



**Comptes
et bilan**

Compte d'exploitation Forêt Valais 2020 – Résumé

16

Produits	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	01.01.-31.12.2020	%		%	01.01.- 31.12.2019	%
Activités générales	113 858.88	18.54	106 000.00	16.56	117 434.62	15.99
Cotisations des membres	113 858.88		106 000.00		117 434.62	
Formation	354 995.34	57.80	330 000.00	51.56	398 658.90	54.29
Administration formation	201 625.91		160 000.00		174 523.40	
Finance de cours	120 216.18		147 000.00		196 557.95	
Fonds Valais romand	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
FFP-forêts	10 683.95		10 000.00		10 183.10	
Divers	19 469.30		10 000.00		14 394.45	
Projets	146 750.98	23.89	204 050.00	31.88	218 236.32	29.72
Certification ARCF	28 043.90		24 000.00		24 828.95	
Mandat CAQ	62 639.68		80 000.00		57 100.32	
Campagne de communication	6 100.00		60 000.00		107 710.00	
Commission paritaire	25 802.15		20 000.00		20 120.35	
Divers projets et produits divers	24 165.25		20 050.00		8 476.70	
Provisions / Pertes sur débiteurs	-1 400.00	-0.23	-		-	
Impôts indirects (TVA)	-		-		-	
TOTAL DES PRODUITS	614 205.20	100.00	640 050.00	100.00	734 329.84	100.00
Charges	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	01.01.-31.12.2020	%		%	01.01.- 31.12.2019	%
Charges de matériel (prestations)	130 680.10	21.28	210 000.00	32.81	283 987.65	38.67
Projets	36 315.90		125 000.00		129 607.80	
Cours et formation	94 364.20		85 000.00		154 379.85	
Charges de personnel	382 800.54	62.32	382 000.00	59.68	380 959.97	51.88
Salaires	239 148.97		240 000.00		237 932.31	
Charges sociales	94 494.49		87 000.00		85 928.61	
Frais et débours divers pour le personnel	12 381.68		15 000.00		16 724.70	
Location de personnel	36 775.40		40 000.00		40 374.35	
Autres charges d'exploitation	100 024.01	16.29	99 500.00	15.55	111 258.87	15.15
Loyers, entretien des locaux, ass. choses et RC	20 640.00		22 000.00		20 640.00	
Frais secrétariat, fournitures de bureau et divers	15 800.45		12 000.00		16 962.50	
Frais de fiduciaire et de contrôle	1 063.55		1 500.00		1 050.10	
Cotisations et revues professionnelles	48 234.81		49 000.00		52 383.72	
Frais de séance du comité et AG	14 285.20		15 000.00		20 222.55	
Charges et produits financiers	164.81	0.03	170.00	0.03	210.23	0.03
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	-	-	-40 000.00	-6.25	-22 695.00	-3.09
Dissolution de provisions	-		-40 000.00		-20 295.00	
Produits sur exercices antérieurs	-		-		-2 400.00	
TOTAL DES CHARGES	613 669.46	99.91	651 670.00	101.82	753 721.72	102.64
PERTE / BÉNÉFICE NET	535.74	0.09	-11 620.00	-1.82	-19 391.88	-3.16

Bilan Forêt Valais au 31.12.2020 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

17

Actif	31.12.2020	31.12.2019
Compte BCVs (T 0839.80.65)	368 449.75	260 623.85
Débiteurs	312 821.11	437 833.21
Impôt anticipé	–	–
Actifs transitoires	305.00	848.75
Actifs immobilisés	7 932.05	7 930.90
TOTAL DE L'ACTIF	689 507,91	707 236.71
Passif	31.12.2020	31.12.2019
Créanciers	96 092.35	87 774.99
Passifs transitoires	90 536.40	117 118.30
Provisions	434 205.00	434 205.00
Provision projet câblage	17 205.00	17 205.00
Provision promotion de la formation	55 000.00	55 000.00
Provision manifestations diverses	65 000.00	65 000.00
Provision projets divers	277 000.00	277 000.00
Provision projet filière bois	20 000.00	20 000.00
Capitaux propres	68 674.16	68 138.42
Capital social / Début d'exercice	68 138.42	87 530.30
PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	535.74	-19 391.88
TOTAL DU PASSIF	689 507.91	707 236.71

Compte Formation 2019-2020 – Résumé

18

Produits	Comptes 2019-2020		Budget		Comptes 2019	
	01.08.2019-31.07.2020	%	2019-2020	%	01.01.-31.07.2019	%
Produit de cours	–	–	–	–	474.00	0.19
Finances d'inscription	–		–		474.00	
Autres recettes	74 697.90	9.76	41 300.00	5.67	12 600.00	4.98
Autres produits de cours	74 697.90		41 300.00		12 600.00	
Subventions	690 494.88	90.24	686 700.00	94.33	239 931.33	94.83
Subvention du canton	120 600.00		117 900.00		37 530.00	
Subvention du FCFP	429 894.88		408 800.00		171 368.33	
Subvention du SFCEP	140 000.00		160 000.00		31 033.00	
TOTAL DES PRODUITS	765 192.78	100.00	728 000.00	100.00	253 005.33	100.00
Charges	Comptes 2019-2020		Budget		Comptes 2019	
	01.08.2019-31.07.2020	%	2019-2020	%	01.01.-31.07.2019	%
Gestion et administration	174 575.29	22.81	171 280.00	23.53	99 232.69	39.22
Frais administratifs	18 605.29		21 280.00		14 724.39	
Administration CIE	155 970.00		150 000.00		84 508.30	
Enseignement	573 681.08	74.97	541 720.00	74.41	168 618.70	66.65
Chargés de cours externes	573 681.08		541 720.00		168 618.70	
Moyen d'enseignement / matériel	16 936.41	2.21	15 000.00	2.06	7 012.90	2.77
Location de machines et équipement	6 352.25		5 000.00		2 935.55	
Matières consommables / équipement	10 584.16		10 000.00		4 077.35	
Charges et produits exceptionnels	0.00	–			21 783.54	8.61
Frais de fiduciaire et de contrôle	0.00				21 783.54	
TOTAL DES CHARGES	765 192.78	100.00	728 000.00	100.00	296 647.83	117.25
PERTE / BÉNÉFICE	0.00	–	0.00	–	-43 642.50	-17.25

Pour répondre aux exigences du Fonds Cantonal Formation Professionnel (FCFP), les décomptes de la formation doivent être présentés par année scolaire. Par conséquent vous voyez ci-dessus les comptes de la formation selon l'année scolaire du premier août 2019 au 31 juillet 2020 et le comparatif pour les comptes 2019 uniquement du premier janvier 2019 au 31 juillet 2019. Ce qui explique la grande différence entre ces 2 années. Dès le prochain exercice, le comparatif sera à nouveau plus utile.

Bilan Formation au 31.07.2020 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

19

Actifs	31.07.2020	31.07.2019
Compte BCV (102.762.42.08)	62 141.95	278 525.00
Débiteurs	407 098.38	387 408.65
Actifs transitoires	–	-48 967.00
TOTAL DE L'ACTIF	469 240.33	616 966.65
Passifs	31.07.2020	31.07.2019
Créanciers	244 011.34	460 704.66
Passifs transitoires	72 467.00	3 500.00
Fortune / Capital	152 761.99	196 404.49
BÉNÉFICE / PERTE	–	-43 642.50
TOTAL PASSIFS	469 240.33	616 966.65

Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faîtière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Le comité se compose de onze membres. Le président est Patrick Barman et la directrice Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

Organigramme Forêt Valais



Organisation

Délégués

Nom	Organisation / fonction
BARMAN Patrick	Président <i>Forêt Valais</i>
JÄGER Georges	Vice-président <i>Forêt Valais</i>
VUIGNIER Jacques	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
GRAND Adalbert	Délégué FBV
JÄGER Georges	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BRUNNER Jean-Claude	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
ANDENMATTEN Urs	Délégué Haut-Valais
BITTEL Martin	Délégué Haut-Valais
Vacant	Délégué Haut-Valais
ROVINA Peter	Délégué Haut-Valais
SCHNYDER Peter	Délégué Haut-Valais
WASMER André	Délégué Haut-Valais
ZUFFEREY Lambert	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
PRALONG Jean-Pierre	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
MAISTRE Yvan	Délégué Valais Central
REY Fabien	Délégué Valais Central
THEYTAZ Pierre	Délégué Valais Central
VUIGNIER Frédéric	Délégué Valais Central
TURIN Olivier	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERRA Jacques	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
DUBOSSON Oscar	Délégué Bas-Valais
GAY-BALMAZ Jean-Frédéric	Délégué Bas-Valais
RAMUZ Serge	Délégué Bas-Valais
VOUTAZ Lucien	Délégué Bas-Valais
EGGER Konrad	Contrôleur des comptes
REBSTEIN Vincent	Contrôleur des comptes
Fiduciaire FIDAG SA	Contrôleuse des comptes

Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*

Christina Giesch, directrice
Nicole Perruchoud, secrétaire
Hugues Philippona, coordinateur de la formation du Valais romand
Fredy Zuberbühler, coordinateur de la formation du Haut-Valais
Lennart Hilsberg, Pierrick Deschenaux et Raphaël Jordi, civilistes

